

Le libre-échange

J'ai écouté attentivement pendant près d'une heure parce que la question est importante. La motion à l'étude est importante, et l'amendement a une grande valeur pour les partis d'opposition, qui l'ont farouchement défendu. Je tiendrai compte de tout cela.

Le débat reprend avec le député d'Essex—Windsor (M. Langdon).

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, les porte-parole des trois partis ont eu raison de dire que ce débat est historique. Nous devons donc le placer dans une perspective très large. Et oublier les propos acerbes et les prises de bec sans lendemain pour nous intéresser uniquement à l'avenir de notre pays dans le monde, pour nous interroger sur cette prospérité de l'après-guerre, qui n'est plus assurée maintenant. C'est cette réalité qui domine le débat actuel. La prospérité que nous tenions pour acquises depuis 1945 est devenue aléatoire maintenant.

En ce sens, cette période d'incertitude n'est pas sans ressembler aux années 1840 lorsque la politique de libre-échange du Royaume-Uni a mis notre prospérité à rude épreuve, au point que, sous le coup de la panique, notre élite commerciale publiait le fameux manifeste sur l'annexion, en 1849. Un éminent historien canadien, M. J. M. S. Careless, a dit de ce manifeste qu'il était un répertoire de l'élite commerciale de Montréal. Ce document, que voici, proposait évidemment l'annexion du Canada aux États-Unis.

Les arguments invoqués sont vraiment fascinants. On dit notamment que le marché canadien est trop restreint pour tenter les capitalistes étrangers. N'avons-nous pas entendu quelque chose du genre en face cette année, monsieur le Président? On dit aussi que le projet d'union permettrait aux capitalistes américains d'investir des capitaux dans les travaux publics et l'entreprise privée aussi librement que dans n'importe quel État américain. Où avons-nous entendu pareil discours, monsieur le Président, sinon sur les banquettes ministérielles? Cette annexion «... stimulerait notre commerce, tant avec les États-Unis qu'avec d'autres pays, et ne nuirait pas nécessairement à nos relations avec la Grande-Bretagne, où nos produits entreraient pour la plupart comme à l'heure actuelle».

Le Manifeste d'annexion se poursuit ainsi: «En même temps, on a toutes les raisons de croire que nos chantiers navals, tant au Québec que dans la région des Grands lacs, trouveraient un marché illimité dans tous les ports du continent américain».

Je pourrais poursuivre, monsieur le Président, mais je crois avoir montré que le Manifeste d'annexion de 1849 usait, en faveur d'une union continentale avec les États-Unis, de la même argumentation dont use le gouvernement actuel dans ce qui pourrait être le manifeste d'annexion de 1987, à savoir cet accord de libre-échange dont nous sommes saisis.

Il n'y a peut-être qu'une seule différence entre les deux, et c'est que, comme on dit souvent, «Lorsque l'histoire se répète, elle prend la forme d'une farce». Il me semble que le gouvernement, compte tenu de la façon avec laquelle il s'est acharné à

conclure cet accord commercial avec les États-Unis, nous a fourni la farce la plus durable que nous ayons jamais eue au Canada, une farce qui comprenait la tenue dans tout le pays d'audiences auxquelles la population ne pouvait même pas faire valoir son point de vue. Ces audiences n'ont même pas été annoncées dans les villes où elles ont été tenues. Croyez-le ou non, monsieur le Président, ces audiences ont été tenues dans tout le pays avant même que la version définitive de l'accord de libre-échange ne soit prête.

Et comme si cela ne suffisait pas, on a ajouté à l'idiotie et à la bizarrerie de toute cette folle escapade en tenant secrètes les études qui ont été menées sur l'incidence de cet accord sur notre économie. Nous ne pouvons toujours pas y avoir accès conformément à la Loi sur l'accès à l'information. Par exemple, nous n'avons pas accès aux études qui ont été menées sur l'incidence de cet accord sur le secteur des pièces automobiles. Cela revêt une importance extrême pour ma circonscription et pour de nombreuses autres partout au Canada.

• (1610)

M. Clark (Yellowhead): Parlez-nous donc de l'Ordre indépendant des filles de l'Empire!

M. Langdon: Je soupçonne que cela pourrait revêtir également une importance extrême pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) si seulement il s'arrêtait à y réfléchir.

Il y a lieu de signaler également jusqu'à quel point le délai alloué pour examiner l'accord est une sinistre blague. En effet, le gouvernement n'accorde absolument aucun délai aux députés, aux groupes d'intérêt partout au Canada, aux sociétés, aux syndicats, aux Églises, aux associations agricoles, qui tous ont exprimé des opinions tranchées lorsqu'ils ont comparu devant le comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur quand il s'est rendu dans différentes régions du pays. Le gouvernement ne leur accorde aucun délai pour examiner cet accord incroyablement complexe. Il est possible que des ministres aient reçu au sujet de cet accord des précisions qui ont été refusées aux critiques de l'opposition. Nous avons passé notre fin de semaine à le lire en entier. Permettez-moi de dire à la Chambre qu'il s'agit d'un accord complexe, compliqué et difficile, et le gouvernement ne nous accorde qu'une semaine pour débattre vraisemblablement un accord susceptible de modifier le Canada de fond en comble sous à peu près tous ses aspects. C'est une blague, une sinistre blague.

Pour la rendre encore plus grosse, nous constatons que le gouvernement dépense des sommes considérables, voire énormes, en publicité. En effet, il va dépenser plus de 12 millions de dollars, non pas pour fournir aux Canadiens des renseignements objectifs qui leur permettent d'analyser l'accord et de tirer des conclusions, mais pour faire préparer des circulaires, des vidéos, des brochures et des résumés qui n'indiquent pas vraiment ce que renferme l'accord. A mes yeux, c'est travestir l'histoire.